

pyramide qui a une croix, sur laquelle est un crucifix en bosse.

F° 82. R°. Un parement pour orner les piliers de la pyramide qui est sur la porte du chœur, entre le siège de l'abbé et du prieur, où est la vierge tenant son Fils. Ce parement est de velours violet; au bas duquel de part et d'autre est l'arbre de Jessé, en broderie d'or et de soye; et en hault est N. S. embrassant S. Bernard. Au haut de l'arbre de Jessé est un chaperon en broderie d'or fin, dans lequel Dieu le Père est représenté portant son Fils entre ses bras; au-dessus est le Saint-Esprit, et à costé deux anges.

F° 82. V°. — Un devant de corporallier de satin blanc, où la Vierge donne du lait à saint Bernard; et au hault, le Saint-Esprit est dans une nue; le tout en broderie d'or et de soye.

F° 82. V°. — Le poël, autrement le drap mortuaire de velours noir; ayant une croix qui va tout du long, faite de quarréaux de tapisserie, avec des nœuds d'amour et des ronds de taillure de satin blanc. Au milieu il y a une teste de mort de satin, environnée de larmes d'argent et de quatre flammes de clinquant d'or; s'y voyent aussi quatre escussions: deux de saint Bernard, entourés d'un chapelet de taillure de satin blanc, et les deux autres portant les armoiries, tant de saint Bernard et de Clairvaux, comme celles de R. P. en Dieu, dom Claude Largentier, XLV^e abbé de Clairvaux, lequel a fait faire ce poël.

F° 83. V°. Tapisserie.

Une grande pièce de tapisserie, où est N. S. priant au Jardin, ayant aux deux bouts S. Jean et S. Bernard.

F° 84. R°. — Une petite pièce de tapisserie, en forme de tapis, au hault de laquelle sont les armes de S. Bernard; au milieu un ange, et au bas l'aigle de S. Jean.

Item. Une petite pièce de tapisserie, en forme de tapis; au hault sont les armes de S. Bernard, dans un rond, et au bas est S. Paul, dans un autre rond.

Item. Un petit parement de tapisserie servant au dais du tombeau de nostre glorieux Père S. Bernard, où est N. D. donnant du lait à S. Bernard; avec une armoirie qui a un chevron rompu jaune. en champ d'azur. Au-dessus est escript: *Sicut myrrha*.

On conserve dans les archives de l'Aube une copie du marché de la chässe destinée par l'évêque de Saintes à renfermer le corps de saint Bernard, et dont il est question dans l'inventaire de 1640, f° 10, V°.

Cette copie est de la fin du seizième siècle ou du commencement du dix-septième; on en lira avec intérêt la reproduction.

« 1577, 27 juillet. — Fut présent en sa personne Révérend Père en Dieu, messire Tristan de Bizet, Evêque de Xainctes et abbé commendataire de l'abbaye Saint-Nicolas-au-Boys, diocèse de Laon, disant que dès son jeune aage il auroit été mys religieux au convent et monastère Nostre-Dame de Clervault, ordre de Cisteaux, receu profex en icelluy et tant costumé aux estudes, que par le moyen d'icelles et par la grace de Dieu, il auroit et a esté pourveu en grandes dignitez et offices, et à raison de ce possédé, comme il fait encores, de grands biens et possessions en l'Eglise. Ne voullant le dict sieur estre ingrat envers la dicte Eglise et convent, mais voullant aucunement icelle rémunérer et récompenser des biens spirituels et temporels qu'il en a receuz, il auroit dès longs temps eu, comme il a encores de présent, voulloir et intention de faire faire en l'honneur et gloire de Dieu Nostre Père, Sauveur et Rédempteur Jésus Christ, Père,

Filz et Saint Esprit, de la Très-Sacrée Vierge. Marye, Monsieur Saint Bernard, une chässe d'argent, pour en icelle meetre et reposer les sacrez ossemens dudict saint Bernard, estans en ladicte église Nostre-Dame de Clervault; à la charge de meetre et associer par les religieux, abbé et convent dudict Clervault le dict sieur Révérend aux prières et oroisons qui se dient journellement en ladicte église et convent, et aussy de meetre et inscripre au Martiroge et livre des bienfaits d'icelle leur dicte église (le nécrologe) le contenu en ces présentes, afin de perpétuelle mémoire.

« Pour faire laquelle chässe, auroit ledict sieur Révérend fait venir par devers luy honorable homme Jacques Beguyn et Jehan Jolly, maistres orfèvres à Paris, y demeurans; assavoir, ledict Beguyn, rue des Lavandières, et le dict Jolly, rue de la Vannerie; ausquelz, il auroit dict son dict voulloir et intencion, et demandé s'ilz voulleroient entreprendre à faire ladicte chässe, selon le portraict qu'il leur monstreroit: à quoy lesdictz Beguyn et Jolly se seroient consentiz et accordez.

« Partant icelles partyes, de leur bon gré et bonne volonté, sans contraincte aucune, si comme elle disoient, recogneurent et confessèrent avoir fait, feisrent et font entre eux et de bonne foy, les marché, promesses et obligations qui ensuyvent: C'est assavoir: lesdictz Beguyn et Jolly avoir promis et prometent, et de fait se sont obligez et obligent l'un pour l'autre, et chacun d'eulz seuls et pour le tout, sans division ne discussion, renoncans aux bénéfices de division ordre de droit et de discussion, à et envers ledict sieur Révérend, ce acceptant de faire et parfaire bien et deument, au dict d'ouvriers et gens en ce congnoissans, ladicte chässe d'argent, de trois piedz et demy ou environ de longueur, de trois piedz de haulteur, comprins les harpies de dessoubz, et de 20 poules de largeur; poisante huit vingt mares ou environ qui sera enrichie des ymages des douze Apôtres à l'entour, de l'image Nostre-Dame tenant son enfant, assize sur le bout de devant de la dicte chässe: de l'image saint Bernard, et de la portraiture d'un priant à genoulx, en habit de religieux dudict ordre de Cisteaux; et y meetre et associer les pierreries qui leur seront baillées; et faire tous autres enrichissemens: le tout suyvant le portraict de ce fait qui a esté paraphé par lesdicts notaires soubz-signez, ne varietur, et duquel en a esté baillé autant ausditz Beguyn et Jolly.

« Et pour ce faire sera tenu et promet ledict sieur Révérend Evêque fournir l'argent qu'il conviendra pour ce faire: duquel ilz ont présentement receu dudit sieur Révérend cent neuf marcs, trois onces, trois gros, pour commencer ladite chässe,

Et à faire ladicte chässe telle et ainsi que dessus seront tenez lesdictz Beguyn et Jolly commencer dedans huit jours, prochainement venant, et icelle rendre faicte et parfaicte, bien et deument comme dict est, dedans le premier jour de mars aussy prochainement venant, ou cas qu'ils ne chomment d'argent pour meetre en œuvre à icelle. Ceste promesse sera prisée et estimée pour ladicte façon au dict de gens en ce congnoissans, desquelz lesdictes partyes conviendront respectivement d'une part et d'autre, incontinent ladicte besongne faicte: lequel pris ledit sieur Révérend promet et gage et s'oblige bailler et payer ausdictz Beguyn et Jolly, ou au porteur: assavoir deux cens escuz d'or soleil dedans d'huy en quinze jours prochainement venant et le reste au feu et ainsi qu'ils besoingneront à faire ladicte chässe; car ainsi a esté expressément dict, convenu et accordé entre lesdites partyes,

promectans et obligeans chacun en droict soy les ditez Beguyn et Jolly, l'un pour l'autre et chacun d'eulz seul et pour le tout, sans division ne de discussion, renoncans comme dessus. Faict et passé double l'an mil cinq cens soixante dix sept, le samedi vingt septiesme jour de juillet. »

J'ajoute ici l'extrait d'un titre conservé aussi dans les archives de l'Aube,

1578, 17 nov. — Acte passé par D. Lupin Le Myre, Abbé de Clairvaux, au profit d'un certain M^e Hardouyn Manchen, demeurant à Paris. On y lit: «..... Pour mieux..... desgager nostre conscience de la promesse que nous... avons... faicte à Messire Tristand de Bizet, naguères évêques de Xainctes, et de présent Abbé de S. Nicollas-au-Boys..... premièrement quant il nous a promys et donné la chässe qu'il faict à présent achever pour mettre les reliques de Monsieur S. Bernard; et secondement quant il nous a donné et à nostre maison une chapelle de drap d'or toute complete.... »

— Copie sur papier. — Collationnée en 1594.

Chef d'un martyr de la légion thébaine donnée à l'abbaye de Clairvaux.

1260, 2 mai. — « Universis presentes litteras inspecturis Domina Agnas Comitissa de Castris salutem et testimonium perhibere veritati. Universitati vestre tenore presentium dignum duximus intimandum quod Nos in Treverensi civitate constitute dedimus venerabili Patri Domino Johanni Abbati Clavall. (XX^e abbé de Clairvaux), ob reverentiam et devotionem quam habemus ad ipsum et ad Ordinem, unum caput de legione Thebeorum, quod nobis dedit Abbas sancti Martini Treverensis. In cuius rei testimonium presentem litteram eidem dedimus patentem sigilli nostri munimine roboratam. Datum ann. Dom. M^o. CC^o. LX^o. in crastino invent. S. Crucis. »

— (Archives de l'Aube.) — Original sur parchem. — scellé sur simple queue. — Le sceau manque.)

Altaria Basilice Clavallensis.

Feuille volante, écriture du XVI^e siècle. (Archives de l'Aube.)

Altare S. Anne, matris B. M. V.

— SS. Benedicti et Roberti, CC., et Remigii episcopi.

— SS. MM. Georgii, Mauricii, cum sociis suis; et Arsenii, C.

— B. Archangeli Michaelis, et omnium BB. Spirituum.

— BB. Joannis et Mathei, Marci et Luce, Evangelistarum.

— SS. Apostolorum Philippi, Jacobi, Mathie et Barnabe.

DOCUMENTS

SUR UN VOYAGE DE S. BERNARD EN FLANDRES

ET
SUR LE CULTE DE NOTRE-DAME D'AFFLICHEM (1),
Recueillis par le R. P. Dom PITRA, de l'ordre de Saint-Benoît.

L'une des petites villes de la Belgique, Termonde, possède une église d'humble apparence, bâtie par des Capucins, propre, pieuse, et, comme toutes les églises belges, riche en œuvres d'art et en monuments des saints. L'artiste s'étonnera d'y rencontrer plus d'un grand maître, Murillo, Crayer, Jordaens; un Van Dyck des plus remarquables est passé dans une église voisine et y montre, au pieds d'un

(1) Voir *Revue Catholique* de l'université de Louvain, ann. 1848, t. III, p. 400 et 457. La dissertation qui précède les documents que nous publions,

— SS. Apostolorum Andree et Thome, Simonis et Jude.

— SS. Apostolorum Petri et Pauli, Jacobi, Zebedei et Bartholomei.

— N. S. J. C. et ejus Genitricis.

Altare S. Johannis Baptiste et precursoris Domini.

— SS. Stephani, Fabiani et Sebastiani, et Ignatii M. M.

— SS. MM. Laurentii, Vincentii et Clementis pape.

— SS. MM. Desiderii episcopi, Mammets, Dionisii, Mauricii.

— Ommium SS.

— SS. Martini et Juliani CC.

— capelle de Larrey, dedicatum in honorem B. M. V. et apostolorum Petri et Pauli.

— SS. VV. Margarete, Felicitatis, necnon Marie Magdalene et Marie Egptiace.

— SS. IV^{or} Ecclesie Doctorum.

— SS. CC. Eligii episcopi Noviomensis, Ludovici regis Francie, et Yonis.

— S. Dionisii cum sociis suis.

— S. Thome episcopi et martyris, et Martialis episcopi.

— SS. Edmundi, Guillelmi, Macuti et Johannis Christostomi episcoporum.

— SS. CC. Anthonii, Pauli, Fiacrii et omnium BB. Heremitarum.

— sacelli de Aizanvilla, consecratum in honorem B. M. et BB. Bernardi et Malachie.

— BB. Nicolai Mirre, Petri Tharantasi episcoporum, et Catherine V. et M.

— S. Crucis.

— S. Trinitatis et B. D. Genitricis.

— SS. Innocentium M. M.

— SS. VV. Agathe, Lucie, Prisce et Anastasie.

— SS. VV. Agnetis M., Petronille et Scholastice.

— majus Ecclesie.

— B. Bernardi.

— B. Malachie.

— SS. MM. Eutropii, Zozime et Bonoze.

— S. J. B. in capella Flandrie.

— S. Panthaleonis M.

— S. Audomari episcopi.

On conserve dans les Archives de l'Aube l'inventaire des ornements de la chapelle des MM. S. Didier et S. Mammès, fait le 29 nov. 1651, par fr. Claude Jacquinet, religieux de Clairvaux. — *Idem* de la chapelle S. André, 18 avril 1656 et 15 avril 1669. — *Idem* de la chapelle des SS. Innocents, 1656. — *Idem* de la chapelle S. Claude, 1659.

Division, scribendam xi Kal. Apr. M. DCCC LV.

Christ en croix, le fondateur du convent, l'un de ces pauvres Franciscains qui ont toujours si heureusement inspiré l'art, même sous une palette protestante. Veuve de son chef-d'œuvre, cette église a reçu, comme en échange, un trésor bien autrement précieux, une Madone glorifiée par un miracle de S. Bernard. Vénérée depuis le onzième siècle, elle a été conservée et déposée là, récemment, par les est reproduite dans la forme qu'elle a dû prendre pour s'accommoder aux lecteurs ordinaires des ouvrages périodiques.

nouveaux Bénédictins d'Afflighem, qui ne pouvant s'abriter avec leur Mère sous les ruines de leur abbaye, ni parmi les tombeaux dévastés de leurs pères, ont voulu emporter avec eux la sainte statue, comme pour placer leur nouveau berceau sous la garde de celle qui, huit siècles auparavant, protégea la naissante abbaye.

Il nous fut donné en des jours de trouble et d'angoisse (1848), de saluer avec des frères, de vénérer avec des pauvres pèlerins des Flandres *Notre-Dame d'Afflighem*, ou, comme on dit encore, *Notre-Dame de la Paix*. Tous les titres nous en étaient chers; tous les souvenirs, consolants. Comme nous les interrogeons sur place, nous fûmes étonné des vicissitudes qui ont tour à tour affligé et glorifié cette antique image. Aux plus beaux jours de la Flandre, sa gloire se révèle. Godefroid et sa sainte mère Ida, puis S. Bernard inaugurent cette vénération séculaire. Les peuples suivent: en un seul jour, trente mille pèlerins ornent l'un de ses triomphes. Une abbaye grandit à son ombre, jusqu'à devenir la mère et le chef des abbayes bénédictines de la contrée. Un jour Afflighem est dispersé; en ce jour, la statue est brisée. Relevée avec l'abbaye restaurée, elle lui rend et partage ses splendeurs. Puis, aux jours néfastes, elle retombe avec elle dans un oubli qui pour l'une et pour l'autre dure encore. Non-seulement une illustre abbaye, et tout ce vieil Ordre, l'un des grands corps politiques de la patrie, créateur du catholicisme et par conséquent de la nationalité belge, mais les destinées de toute la Belgique, nous semblaient converger autour de cette humble statuette d'une petite église de Termonde.

Nous cédon au désir que nous ont exprimé des amis et des frères, en résumant ce qu'eux-mêmes nous ont raconté et communiqué. Ce n'est pas œuvre d'érudition, mais humble hommage de pèlerin; halte pieuse, pendant que l'averse passe; pèlerinage hâté à travers les temps, au lendemain, peut-être à la veille de longs orages.

I. Partant du point où nous sommes, nous irons, sans apprêt, devant nous, remontant de témoignage en témoignage, du pied même de Notre-Dame d'Afflighem, jusqu'aux lointaines origines de son culte et de son abbaye.

Il y a bientôt dix ans, que l'un des derniers survivants de l'ordre de Saint-Benoît, en Belgique, Dom Vérémond d'Haens (1), rassembla aux portes de l'hôpital qui abritait sa vieillesse, quelques hommes dévoués, qui acceptèrent la mission de relever de ses ruines, au moins en sauvant son nom, l'abbaye d'Afflighem. Avant d'aller à ses pères, le vieillard remit à ses disciples, comme le plus précieux legs, une petite statue de Notre-Dame, qu'il avait vue emportée et fidèlement gardée, jusqu'à sa mort, par le dernier grand Prévot d'Afflighem.

(1) Ignace-Bernard-Marie d'Haens né en 1771, à Termonde, fit profession, sous le nom de Vérémond, le 23 juin 1793, en l'abbaye d'Afflighem releva son Ordre en Belgique en 1838, et mourut au

Ce prévôt était dom Bède Régans, assurément l'un des hommes les plus dignes d'être moins oubliés, surtout dans sa patrie. Il aimait si passionnément sa mère affligée d'Afflighem, selon son expression favorite, qu'il passa soixante-cinq ans de sa vie à recueillir ses titres, à inventorier ses archives, à écrire ses annales. Il reste quatorze volumes de ce douloureux travail: commencé au déclin d'une longue période d'humiliations, il fut achevé par la mort, en 1807, alors que la désolation d'Afflighem semblait à jamais consommée. Parmi ces pages doublement historiques, nous avons trouvé celle-ci, dont l'écriture appesantie trahit une main souffrante et fatiguée:

« Il est à savoir que la tradition nous apprend qu'en l'année 1147 (2), au temps de l'abbé Pierre, et non Godescalque, ainsi qu'il est dit en certaines histoires, saint Bernard fut chez nous, et y accommoda un différend entre ceux de Ninove et de Dilighem; que ce même abbé Pierre, qui souscrivit à la charte d'accommodement, et avec lui tout le convent, vit le Saint saluer Notre-Dame en disant: *Ave, Maria!* et qu'il entendit la statue rendre en ces mots ce salut: *Salve, Bernarde!* — Cette image était dans le cloître, sur sa base, d'où elle fut renversée, en 1580, pendant l'hiver, par les iconoclastes, et brisée en deux portions, outre les deux têtes qu'on n'a pu retrouver. En 1606, les deux parties étant transportées à Malines, on en fit deux statues, les nôtres recueillant, avec le plus grand soin, non-seulement les morceaux détachés par le ciseau, mais jusqu'aux parcelles de poussière... Ce que j'atteste, Bède, prévôt d'Afflighem, 1802 (3). »

Cette date désintéresse ce témoignage qui demeure considérable. C'est celui de l'homme qui, alors que tout subsistait, à le plus et le mieux vu les monuments, les titres, les chroniques de l'abbaye; d'un vieillard qui ne peut plus espérer de voir, avant de mourir, se relever son abbaye avec le culte de sa patronne. C'est toutefois une protestation presque isolée, au milieu du discrédit général, qui, depuis plus d'un siècle, a humilié Notre-Dame d'Afflighem. Pouvait-elle trouver grâce, en des jours si légèrement dédaigneux pour de pareilles antiquailles, et alors que son église, son monastère, sa congrégation, sa couronne d'abbayes belges, s'en allaient à néant?

Malgré le grand nom de S. Bernard, Fleury, comme Bérault-Bercastel, a passé outre, et aucun de leurs continuateurs anciens et récents, français et belges, ne paraît y avoir pensé; les historiens même plus spéciaux, ceux de l'église gallicane, comme de saint Bernard, n'en disent rien que nous sachions. Godescard pourtant en parle, mais pour en finir, dans une courte note, presque méprismonastère de Termonde, au milieu des bénédictions d'Afflighem, le 26 août 1846.

(2) Il faut lire 1146, comme nous espérons l'établir.

(3) Voir ci-après les *Pièces justificatives*, n. XXIX.

santé (1). Ce qui est plus grave, les Bollandistes, écrivains belges et historiens de l'Église et des saints, se sont inscrits contre, au moins jusqu'à une nouvelle enquête. Essayons de remplir le plan qu'ils en ont loyalement tracé: il suffit, disent-ils, de découvrir un témoignage contemporain, si l'on ne peut établir une tradition continue. Peut-être atteindrons-nous l'un et l'autre, en poursuivant notre route.

II. Au moment où les Bollandistes inquiets retiraient ou suspendaient leur suffrage, un pape ordinairement plus difficile et non moins compétent sur un pareil sujet, Benoît XIV n'hésitait pas, à la demande du cardinal d'Alsace, d'accorder un bref d'indulgence dont il importe de peser les considérants historiques: bien qu'il ne faille pas voir un jugement d'autorité en ces documents qui ne font qu'enregistrer les termes de la demande, toutefois émanant d'un pape et d'un archevêque de Malines, également accoutumés et obligés à être discrets et sûrs, ce bref a une valeur notable:

« Benoît XIV, pape, pour mémoire perpétuelle. Attentif en Notre charité paternelle au salut de tous, il Nous plaît, à l'occasion, de décorer les lieux saints, du trésor spirituel des indulgences... Et c'est pourquoi Nous voulons illustrer, par un don spécial, en l'église de l'abbaye d'Afflighem, sous le vocable des saints apôtres Pierre et Paul, un autel de la bienheureuse Vierge d'Afflighem, laquelle, selon la tradition, parla à saint Bernard... Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le 11 juillet 1745 (2). »

Ce bref est demeuré inconnu: peut-être craignit-on les nombreux contradicteurs du Saint-Siège et du cardinal d'Alsace. On eût pu leur opposer un autre titre, signé d'un nom moins suspect: Boonen, archevêque de Malines, accorde de nombreuses indulgences « pour augmenter l'hommage et la vénération que l'on témoigne chaque jour à l'image miraculeuse de la très-sainte Mère et Vierge Marie, par laquelle elle a daigné répondre au salut que lui fit son serviteur et ami particulier, saint Bernard, dans l'abbaye d'Afflighem, où jusqu'à ce jour on la conserve avec grand respect... Signé de notre main et muni de notre sceau, à Bruxelles, le 20 mai 1647. Jacques, archevêque de Malines (3). »

Boonen était abbé d'Afflighem, par l'incorporation de la mense abbatiale à l'archevêché de Malines. Il fit en 1626 une célèbre translation de la statue miraculeuse, jusqu'alors placée dans le cloître et depuis exposée dans une aile de l'église à la vénération des fidèles. Ce fut encore sous ce régime et à cette époque que le pieux et savant Haeften multiplia les hommages à la gloire de Notre-Dame: chaque jour des litanies, une station tous les dimanches, une procession solennelle à l'Assomption, une octave avec indulgence et

(1) Voir au 20 août. La note est à peine loyale: pour une série de faits qui y sont péle-mêle réprochés, on cite, entr'autres garants, Mabillon, lequel, ni aux endroits assignés, ni à d'autres que nous avons cherchés, n'a rien dit contre la tradition d'Afflighem. Nous sommes heureux d'ajouter

PATROL. CLXXXV.

procession en la fête commémorative de la Présentation; puis, des monuments de tout genre, des peintures de l'école de Rubens, des boiseries de Jean du Coy, rehaussées d'élégantes inscriptions par Haeften, popularisaient et accréditaient le miracle d'Afflighem. Les docteurs de Louvain les plus difficiles, Jansénius même et ses disciples, se mêlaient au peuple et se rencontraient, aux fêtes d'Afflighem, avec Aubert Le Mire et Sanderus, qui ont l'un et l'autre illustré cette tradition. Molanus lui fait place au Martyrologe belge. Arnold Rayss lui a donné comme l'hommage de l'Université de Douai. Le savant prémontré Wichmans en fit l'une des insignes pages de son *Brabantia Mariana*. Ses confrères de Ninove l'acceptaient avec la chronique de Balduin, et l'abbé d'Estival, Hugo, n'hésitait pas d'en enrichir ses *Monuments* et ses *Annales*. Tous les ordres fraternisaient dans cette créance. Les Jésuites de Bruxelles, choisis par privilège, pour dépositaires de l'une des statues faites des fragments de la première, ne s'en dessaisirent qu'à regret. Le père Berthollet, contemporain du P. Pien, bollandiste, enregistrait, sans hésiter, l'événement dans son histoire ecclésiastique manuscrite. On conçoit que les enfants de saint Bernard, unis à leurs frères, aient préconisé ces souvenirs par leurs annales, par les ménologes de l'Ordre, par une fête commémorative dans les abbayes cisterciennes de la Belgique. Enfin, recueillies par Phalésius et Odon Cambier, les traditions d'Afflighem furent transmises à Mabillon, insérées au *Spicilege* par d'Achery, maintenues par D. Martène aux *Annales*, enregistrées par de Sainte-Marthe au *Gallia Christiana*, admises en la grande collection des *Historiens français* de dom Bouquet sous la sauvegarde d'un monument national et avec l'autorité de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

Il y aurait un hommage de ce genre à constater en Belgique: nous le retrouverons. Qu'il nous suffise d'ajouter qu'à cette époque Notre-Dame d'Afflighem donne son nom et son patronage à une congrégation nouvelle, qui fait refleurir l'Ordre de Saint-Benoît dans tous les Pays-Bas. Il est difficile de rencontrer, en cet âge de critique si sérieuse, une plus imposante unanimité de suffrages. Et il le fallait, autant pour prévenir le scepticisme d'un autre âge, que pour venger Notre-Dame d'Afflighem des outrages du XVI^e siècle.

III. Il en est vraiment de la Vierge d'Afflighem comme de ces antiques images que Rome croyait associées aux triomphes et aux funérailles de ses familles patriciennes. Elle touche à l'histoire même du peuple belge et partage les vicissitudes de ses destinées. En l'âge d'or d'Isabelle, nous l'avons vue dans que, grâce à M. l'abbé de Ram, qui a bien voulu accueillir nos observations, cette note, dans la dernière réimpression belge des *Vies des Saints*, n'a point reparu sans un sévère correctif.

(2) Voir *Pièces justificatives*, n° XXVIII.

(3) *Ibid.*, n° XXVI.

son plus radieux éclat : nous aurions même pu revendiquer une part des honneurs publics rendus à Notre-Dame de la Paix; et dont Bruxelles conserve, sur sa Grand'Place, le souvenir en lettres d'or, tracées sur l'un de ses principaux édifices.

Mais voici d'autres temps : l'invasion des *Gueux*, le déchirement des Provinces-Unies marquent l'époque d'une violente persécution d'Afflighem. Un système de sécularisation ayant prévalu dans les conseils de Philippe II, contre les dispositions premières du Saint-Siège, les grandes abbayes sont sacrifiées aux nouveaux évêchés; après sa mense démembrée, et son titre abbatial aboli, Afflighem, violemment détachée de la congrégation de Bursfeld, est ravagée par les iconoclastes à diverses reprises et réduite en un monceau de ruines. En cette désolation, la Madone ne fut jamais entièrement délaissée; mais comme il ne restait plus autour d'elle que des frères convers, il se trouva, en 1670, un sectaire qui porta la main sur elle, la renversa, et la rompit en deux parties principales. De ces débris, religieusement conservés, on fit sur le même type, d'après les mêmes proportions réduites, la statue conservée jusqu'à nos jours. La chaîne des traditions ne fut point interrompue; d'une part, les témoins de la chute la virent relevée; et de l'autre, leurs témoignages nous mènent aux chroniqueurs de l'abbaye qui, avant la dispersion de ses titres, en rédigèrent les annales, Amerius qui remonte à 1531, et un anonyme cité par Aubert Le Mire, qui de 1519 remonte au milieu du xv^e siècle.

A cette époque, une chronique du Brabant, close en 1440, et Baudouin de Ninove, qui écrivait en 1294, mentionnent le fait capital, la présence de saint Bernard à Afflighem. Ce fait coïncide avec la prédication du saint à Tournay, consignée dans la Chronique d'Herimann par son continuateur (1160), et indiquée d'ailleurs par les compagnons de saint Bernard, ses premiers historiens. Ceux-ci donnent la main aux chroniqueurs d'Afflighem et de Villiers, aux continuateurs de Sigebert de Gembloux (HERIMANN, *Narratio restauration, abb. S. Mart.*, n. 112; D'ACHERY *Spicil.*, t. II, p. 924). Et ces témoignages écrits corroborent les coutumes immémoriales que la congrégation de Bursfeld sanctionna de son autorité capitulaire : Notre-Dame d'Afflighem demeure dans le cloître inviolable, sur son socle, à l'angle où la rencontra saint Bernard : chaque matin, tous les religieux, au sortir du dortoir, s'inclinent trois fois devant elle, lui rappelant le salut de S. Bernard; le grand silence, comme pour entendre encore l'écho de cette voix miraculeuse, est à jamais prescrit autour de la statue qui a parlé, il y a plus de sept cents ans. Il est probable que chaque année, à un jour fixé, on récitait un *elogium*, semblable à celui que nous trouvons dans le Martyrologe de Villiers et qui peut remonter à cette époque :

« Au quinze des calendes de novembre.

« En Belgique, commémoraison de la bienheu-

reuse Vierge, quand par la bouche de la statue d'Afflighem, en présence du couvent des moines et d'une nombreuse foule de peuples, elle salua notre saint Père Bernard, disant à intelligible voix : *Salve, Bernarde!* laquelle image, en témoignage d'un si grand miracle, est conservée avec beaucoup d'honneur. »

VI. Cet insigne témoignage du Martyrologe de Villiers est confirmé par un autre monument de la même abbaye, la chronique, publiée par D. Martène, qui en a clairement distingué et désigné les diverses parties; la plus ancienne suppose un contemporain qui écrivait vers 1221. Ce contemporain a longtemps vécu au milieu des siens, sous deux ou trois abbés; il parle même à la fin sur un ton d'autorité qui trahit le prélat, et D. Martène va jusqu'à le nommer : ce serait Arnoul, sous-prieur d'abord, puis abbé de Villiers. Pour peu que nous lui donnions au delà de soixante années de vie, nous atteindrons 1153, l'année de la mort de saint Bernard. Abbé ou moine, ce contemporain du thaumaturge écrivit parmi des témoins oculaires survivants, dans une abbaye de son Ordre; cette abbaye doit précisément sa naissance au voyage que nous cherchons à constater. Certes, si ce voyage, si toutes ces circonstances ont laissé quelque part des souvenirs, ce doit être à Villiers; ce doit être à cinquante ans de distance. Voici donc comment le chroniqueur de Villiers complète le récit du martyrologe de Villiers que nous venons d'entendre : « Comme en ce temps saint Bernard, à cause de sa prédication, était venu dans le Brabant, pour y faire, comme ailleurs, quelque fruit, il alla au monastère d'Afflighem; il y fit deux sermons, et y laissa, en souvenir, la crosse qui soutenait ses membres débiles, et que ceux d'Afflighem conservent. »

Or, il se trouve que cette inestimable crosse subsiste encore; elle a passé de génération en génération pendant sept siècles, depuis saint Bernard jusqu'à nous, jusqu'à nos indignes mains qui ont pu la toucher. Elle est mentionnée dans une série d'inventaires : elle porte en sa forme, aussi humble qu'élégante et distinguée, le cachet de son âge, l'authentique de son premier possesseur. « D'où viendrait donc ce monument? demande à tout homme de bon sens Dom Bède; à qui le rapporter? quand et par qui aurait-il usurpé le nom de saint Bernard? » Voici que, parmi ses contemporains, déjà on le voit, on le montre en Brabant, on en parle à Villiers, on le conserve à Afflighem. Afflighem ne s'en est jamais dessaisi, sauf quelques années, sur la fin du xv^e siècle. Transportée à Bruxelles, puis à Malines, avec le trésor et le convent déplacés, confiée comme insigne abbatial aux mains de l'archevêque Hovius, après l'incorporation de la mense abbatiale à son siège, la crosse de saint Bernard fut publiquement exposée, en 1595, dans l'église de Steenokkerzeel, près Vilvorde. Les moines d'Afflighem, rendus à leur abbaye, n'eurent pas de repos que ce joyau ne fût revenu dans le trésor de leur église. Phalesius, témoin du retour,

en raconte les détails. Dans un exemplaire de sa chronique que possédait M. Verdussen d'Anvers, se trouvait annexé le procès-verbal de cette restitution. D. Bède l'y a vu, et a consigné le fait et tous ses antécédents avant de remettre lui-même le trésor aux mains de Dom Véronond d'Haens, restaurateur des Bénédictins d'Afflighem.

Nous pourrions, ce nous semble, nous arrêter là : nous avons trouvé une tradition ininterrompue et deux témoignages contemporains; car ce monument muet parle aussi haut que le chroniqueur de Villiers. La main de saint Bernard est là, et sa voix en sort. Pourquoi aura-t-il laissé à Afflighem le signe de sa dignité abbatiale, cédé le sceptre de son pouvoir, abandonné sa verge de thaumaturge? sinon pour remémorer un prodige, sinon pour reconnaître une plus haute puissance? La crosse de saint Bernard est inséparable de Notre-Dame d'Afflighem; en touchant l'une, on entend l'autre. Et pourtant il nous reste un témoignage plus décisif.

V. La lumière ne s'est pas plutôt faite sur un point d'histoire, qu'il semble jaillir de toutes parts des traits qui achèvent de dissiper toutes les ombres. C'est ainsi qu'une fois le miracle d'Afflighem constaté par une tradition continue, par un monument encore subsistant, l'histoire de l'abbaye naissante s'éclaire au loin par ce fait, en même temps qu'elle le confirme avec éclat. Tout son âge héroïque, son douzième siècle se lève en témoignage : c'est une ovation des croisades, qui, jusqu'à leur fin, répète le salut de saint Bernard. Il y a une prédilection des croisés pour Afflighem qu'il est facile d'expliquer, s'il s'est passé là, au moment des guerres saintes, quelque chose d'extraordinaire. Thierry d'Alsace, qui a vu saint Bernard en Flandre, qui a fait quatre fois le voyage de Jérusalem, rivalise avec les descendants de Godefroi en généreuses offrandes. Geoffroi IV, duc de Lorraine, ne se contente pas de multiplier, avant son départ, les dons et les confirmations de privilèges; du fond de la Syrie, reportant pieusement ses regards sur Notre-Dame d'Afflighem, il recommande instamment à ses fils d'aimer et de protéger l'abbaye. Henri, son aîné, s'empresse d'ajouter aux donations de son père; et celui-ci, à son retour, escorté de ses deux fils, se présente à l'autel des saints apôtres Pierre et Paul, et y dépose de nouveaux actes de munificence. Henri se croise à son tour, et après, comme avant sa pérégrination aux lieux saints, son nom se retrouve à chaque feuillet du cartulaire mutilé de l'abbaye. Henri II, duc de Normandie et roi d'Angleterre, Aléide, reine douairière, y figurent souvent à côté des nobles bienfaiteurs des Flandres. Tel est le concours des chevaliers à Afflighem que l'abbé Robert est obligé de bâtir, uniquement pour eux, une vaste hôtellerie que saint Louis exempte de tout péage. Le royal martyr des croisades devait se rencontrer, avec l'apôtre thaumaturge, aux pieds de N.-D. d'Afflighem. Ainsi, à mesure que nous remontons plus près

de saint Bernard, les voix et les témoignages semblent croître; six ans après son passage à Afflighem et de son vivant, en 1152, il se passe un événement que des historiens graves rattachent au culte de N.-D. d'Afflighem, ainsi qu'au miracle de 1146.

La peste sévissait dans la ville de Bruxelles, la guerre ravageait la province. C'était l'époque appelée d'un nom célèbre et sinistre, *le berceau de Godefroi*. Dans l'un des prieurés de l'abbaye, nommé Notre-Dame de la Basse-Wavre, on possédait une chasse précieuse qui fut transportée à Bruxelles et déposée avec honneur dans l'église de Saint-Nicolas, pour être richement rehaussée d'or et de pierrieres. Des miracles s'étant opérés à cette occasion, les moines d'Afflighem en voulurent témoigner solennellement leur reconnaissance à Notre-Dame, invoquée à Wavre comme à Afflighem. C'était un même convent, sous un seul abbé : une seule famille, sous une même mère. Tout le convent donc, abbé en tête, pieds déchaux, et chantant des cantiques, s'en vint bannière déployée, à quatre lieues de distance, jusqu'à Bruxelles. Là, s'étant vêtus d'aubes et de chapes, les moines reprirent, non sans difficulté, leurs trésors, et reportèrent en triomphe la chasse de Notre-Dame de Wavre, suivis d'une foule de peuple, rangée en files immenses. Les témoins affirment qu'il y eut jusqu'à trente mille pèlerins, ajoutant que jamais, à aucune assemblée ni d'empereur ni de pape il ne se vit plus pieuse, plus honorable et plus nombreuse procession. La route fut, sous les yeux de ces milliers de spectateurs semée de miracles. « Mais, » dit une chronique fort ancienne, « le plus grand bienfait et le plus mémorable, c'est que pendant tout ce temps les guerres et les séditions furent apaisées, et parmi cette multitude, tous les ennemis se réconcilièrent d'eux-mêmes, sans restitution ni satisfaction. » De là ce culte si populaire en Belgique pour *Notre-Dame de la Paix, de l'Arche d'alliance, de la Concorde*. Or, bien qu'en réalité, à cause de son poids et par respect pour l'inviolabilité du cloître, la statue miraculeuse d'Afflighem ne soit point sortie de son sanctuaire fermé, toutefois Afflighem et Wavre n'avaient qu'un même culte et qu'un seul objet de vénération. L'image qui manquait au prieuré se trouvait au cloître de l'abbaye, et les trésors de la chasse de Wavre composaient les joyaux de Notre-Dame d'Afflighem. Ce rapprochement est si réel que les plus soigneux historiens, Wichmans et Henriquez, n'ont pas hésité de fondre ensemble ces traditions, d'en faire honneur spécialement à la Vierge d'Afflighem, de lui donner aussi le titre de N.-D. de la Paix, et enfin d'en reporter la célébrité jusqu'à la visite de S. Bernard.

VI. Mais dussions-nous négliger les inductions et les preuves que nous avons rencontrées jusqu'ici, il resterait un témoignage suffisant, décisif, authentique et contemporain, émané du saint lui-même, d'autant plus précieux qu'il répond directement à la difficulté qui seule arrêta les doctes Bollandistes.